Comité Interprofessionnel du vin de Champagne

5, rue Henri Martin - CS 3135 - 51200 Epernay



«SITE PILOTE» DU VIGNOBLE DES RICEYS : DIAGNOSTIC ET ORIENTATIONS POUR LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

Novembre 2013

ATELIER DE L'ISTHME - Pierre-Yves PASCO - paysagiste DPLG

7 place de la Mairie - 91800 BRUNOY

Tél. 09 54 99 98 54 - email: atelier.isthme@gmail.com

INTRODUCTION PREMIÈRE PARTIE : DIAGNOSTIC DES PAYSAGES VITICOLES DES RICEYS		
I.2.	LES VALEURS PAYSAGÈRES DES PAYSAGES VITICOLES DES RICEYS	14
1.3	LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DES PAYSAGES VITICOLES : ATOUTS, PROBLÈMES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS	19
	ONDE PARTIE : LES ORIENTATIONS ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS FAVEUR DES PAYSAGES DU VIGNOBLE DES RICEYS	<u>38</u>
	ENTATION I - PRENDRE EN COMPTE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE À L'OCCASION 'AMÉNAGEMENT ET DE LA GESTION DES VIGNES	40
l.1 -	Généraliser l'enherbement des tournières.	40
1.2 - Végétaliser les talus aux limites des vignes et des boisements.		41
I.3 -	Réhabiliter les bassins de rétention non végétalisés.	45
I.4 -	Le piquetage des vignes, facteur de valorisation paysagère	47
	ENTATION II - PRÉSERVER ET RENFORCER LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS DE DIVERSITÉ SAGÈRE DANS LE VIGNOBLE	49
II.1 -	Préserver et renforcer la présence de petites structures arborées aux abords des vignes.	49
II.2 -	- Restaurer les cabanes de vignes et les cadoles aujourd'hui dégradées.	53

INTRODUCTION

Les paysages viticoles des Riceys témoignent d'une alliance séculaire et fructueuse entre la nature et les hommes. Ces paysages nous révèlent non seulement une géographie et une géologie singulière, mais aussi une histoire humaine plus récente mais tout aussi déterminante, centrée sur la viticulture et la renommée grandissante de ses vins.

Aujourd'hui, alors que la notoriété des vins de champagne est sans pareil à l'échelle planétaire, les « paysages du champagne » sont en quête d'une reconnaissance plus marquée, au travers de la candidature pour leur classement au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette candidature signe en elle-même un acte de reconnaissance fort de la valeur de ces paysages, et le souhait de la faire rayonner plus largement.

La première partie de l'étude présente l'état des lieux des paysages viticoles des Riceys. Cette base de connaissance s'attache notamment à mettre en évidence les « valeurs paysagères » qui fondent la qualité et l'originalité des paysages actuels. Puis, elle décrypte les dynamiques d'évolution, anciennes ou plus récentes, qui au cours du temps ont transformé ces paysages, par petites touches et parfois plus radicalement. Ces dynamiques sont envisagées du point de vue de leur effets sur les valeurs paysagères précédemment identifiées, selon qu'elles les renforcent ou au contraire qu'elles les fragilisent, et parfois même les dénaturent.

Sur la base des conclusions du diagnostic, la seconde partie de l'étude propose une stratégie d'actions pour la préservation, le confortement et la reconquête de la qualité paysagère du vignoble des Riceys. Cette stratégie est déclinée à partie de deux orientations, qui chacune concerne un des thèmes sur lesquels il est souhaitable d'engager des actions qualitatives au cours des prochaines années. Parmi les actions proposées, beaucoup concernent des opérations d'aménagement ou de gestion courantes, essentiellement celles réalisées par les viticulteurs (individuellement ou collectivement), qu'il s'agit d'accompagner d'une plus grande prise en compte de leurs effets sur la qualité paysagère. Le vignoble des Riceys présente en effet des paysages vivants et qui dépendent des pratiques de ceux qui y résident et qui y travaillent. Au cours de l'histoire, ces derniers ont su à de nombreuses reprises faire évoluer certaines de leurs pratiques. Aujourd'hui c'est une nouvelle étape qui est proposée au travers de cette étude, celle d'un ajustement plus étroit entre, d'une part la reconnaissance grandissante de la valeur des paysages du champagne, et d'autre part les actions de ceux qui les gèrent et les font vivre au jour le jour.

PREMIÈRE PARTIE :			
DIAGNOSTIC DES PAYSAGE	S VITICOLES	DES	RICEYS

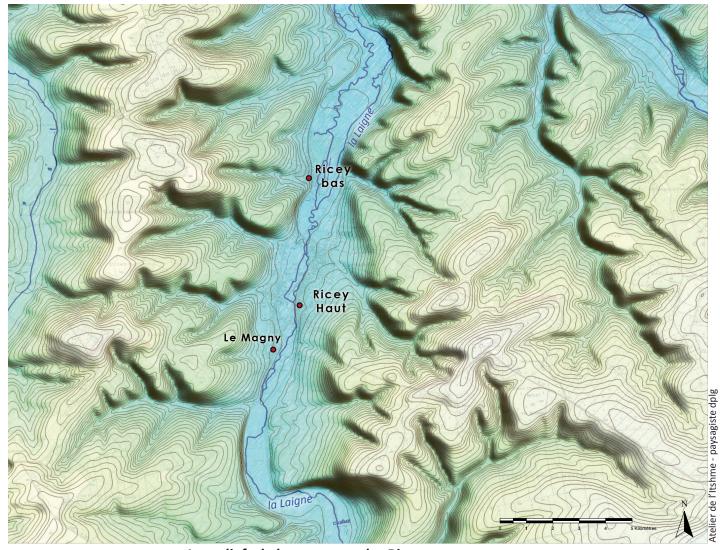
I.1 LES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PAYSAGES DU VIGNOBLE

I.1.1 UNE VALLÉE ENCADRÉE D'UN SYSTÈME COMPLEXE DE VALLONS

Les reliefs du site des Riceys sont particulièrement complexes et tourmentés. Ils s'organisent autour de la vallée de la Laigne, ample corridor au fond plat, qui accueille les différents villages de la commune. Sur les flancs de cette vallée, les lignes de coteaux sont entaillées de nombreuses petites vallées sèches, profondes et étroites, et qui se ramifient vers l'amont en une série de vallons secondaires. Ces vallonnements sont séparés les uns des autres par des échines de reliefs saillants et bien marqués. Plus à l'écart de la vallée de la Laigne, d'étroites langues de plateaux se

présentent. Ce sont les secteurs dont l'altitude est la plus élevée. L'extrémité amont de nombreux vallons vient s'y adosser, dessinant des pentes souvent très marquées depuis le rebord de ces plateaux. De façon globale, la commune des Riceys hérite ainsi d'un site aux formes de reliefs diversifiées. D'un point de vue paysager, deux caractéristiques ressortent :

- le caractère labyrinthique du système de vallons
- la multiplicité des lignes de crêtes qui s'intercalent entre ces vallons.



Les reliefs de la commune des Riceys (données fond de carte : Nasa Srtm / IGN Bd-carthage - Scan25)



Vue sur la vallée de la Laigne depuis les coteaux de la rive droite.



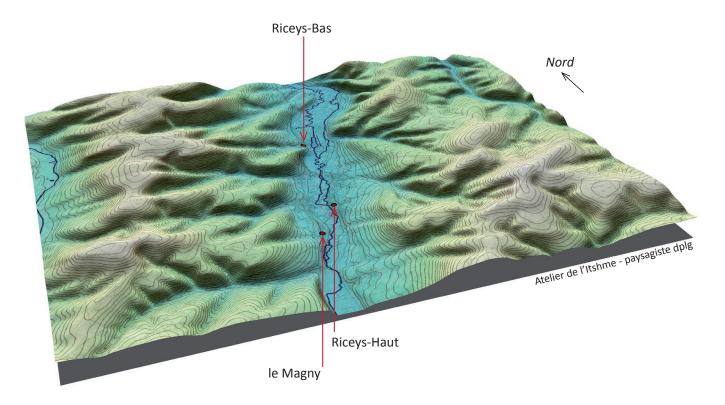
Un exemple de secteur aux vallonnements marqués, à l'amont du Val Jean Maison

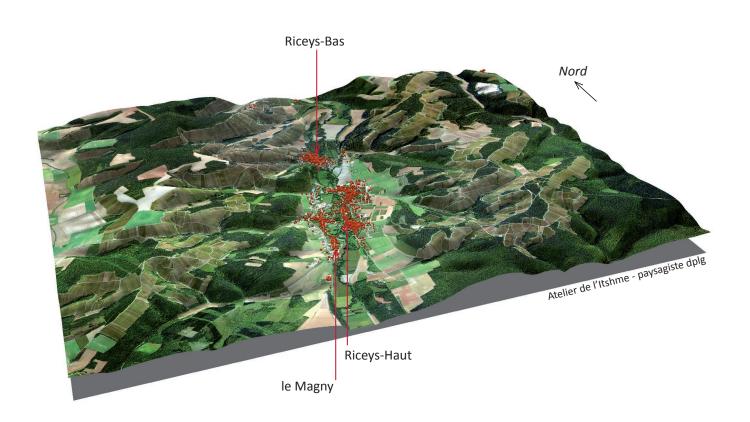


Vue sur le petit plateau de Crieux, aux limites ouest de la commune

Les reliefs de la commune des Riceys : blocs diagrammes

(données: Nasa Srtm / IGN Bd-carthage - Scan25- Bing Maps)



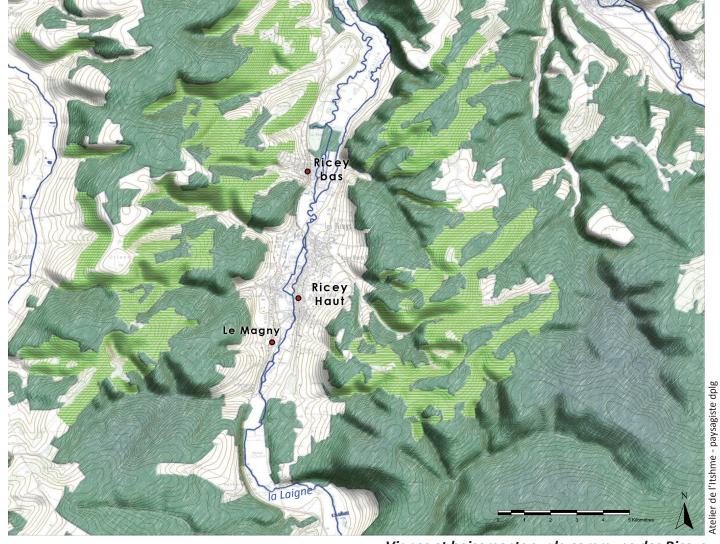


I.1.2 DES VIGNES POSITIONNÉES SUR LES FLANCS DES VALLONS ET ENCADRÉES DE NOMBREUX BOISEMENTS.

Boisements et vignes sont particulièrement présents sur la commune des Riceys. Délaissant les parties basses de la vallée de la Laigne, ils se déploient de part et d'autre de cette dernière. Leurs surfaces sont imbriquées en une mosaïque complexe, particulièrement importante du point de vue paysager : la longueur et la complexité du tracé des lisières forestières multiplient les espaces de contact entre vignes et bois, des limites à la fois lisibles et structurantes dans les paysages. Les vignes sont plus particulièrement présentes sur les flancs des vallons, mais aus-

si sur certaines lignes de crêtes. Les bois occupent plus largement les hauteurs : parties sommitales des pentes et rebords de plateaux. On les trouve également dans certaines parties des vallons, notamment aux abords de la vallée de la Laigne, où leur présence se renforce au détriment de la vigne.

Dans la vallée, ce sont les cultures non viticoles qui s'imposent, dans les secteurs non urbanisés. Quelques clairières agricoles sont également visibles sur les hauteurs.



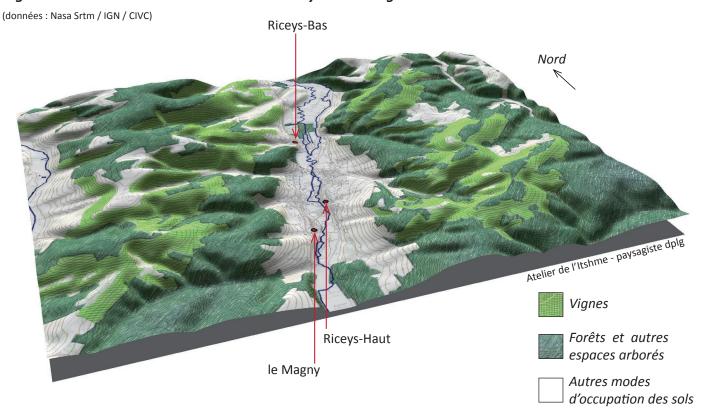
Vignes et boisements sur la commune des Riceys

Vignes (données fond de carte : IGN Scan25 / CIVC)

Forêts et autres espaces arborés

Autres modes d'occupation des sols

Vignes et boisements sur la commune des Riceys : bloc diagramme





Le caractère fragmenté des boisements multiplie le linéaire des lisières visibles depuis le vignoble.



Large corridor ouvert, cultivé et urbanisé, et presque sans vignes, la vallée de la Laigne fait exception dans le territoire communal.



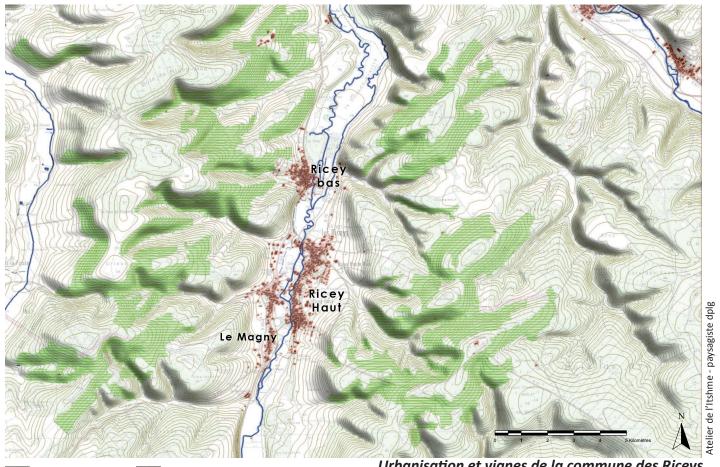
Une enclave cultivée, sur les hauteurs de l'est de la commune.



Les espaces de contact entre bois et vignes sont particulièrement nombreux dans l'ensemble du vignoble.

I.1.3 DES VILLAGES POSITIONNÉS A L'ÉCART DES VIGNES, AU FOND DE LA VALLÉE DE LA LAIGNES

L'urbanisation de la commune se concentre aux abords de la Laignes, dans le fond de vallée. Elle s'organise en trois villages : Ricey-Bas, Ricey-Haut et le Magny. Une des singularités de la commune est la distance importante qui sépare ses trois villages des vignes, une caractéristique rare pour une commune où la viticulture est l'activité principale. De part et d'autre de la vallée, aucune forme d'urbanisation diffuse n'est présente, les cabanes de vignes étant le seul type de construction visible dans ces secteurs.



Vignes

Urbanisation

Urbanisation et vignes de la commune des Riceys

(données: IGN / CIVC)



Ricey-Bas, un village positionné à l'aval et en rive gauche de la Laignes.



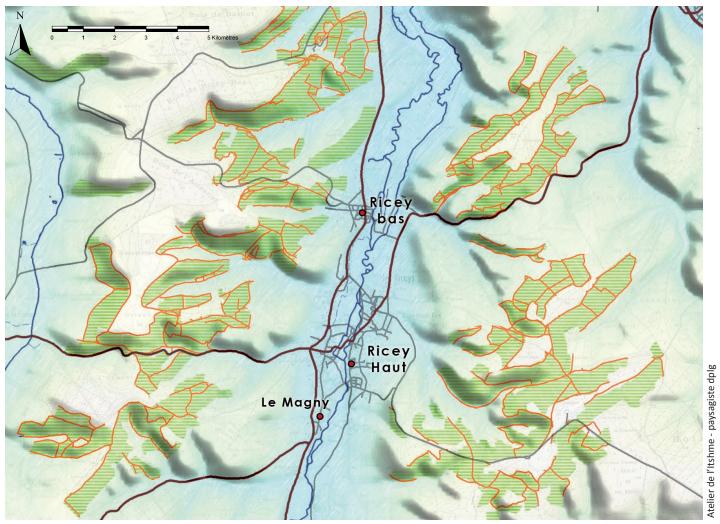
Plus à l'amont, Riceys Haut (à droite) et le Magny (à gauche) se font face, de part de d'autre de la Laignes.

I.1.4 UN RÉSEAU DE CHEMINS PARTICULIÈREMENT DENSE DANS LES VIGNES

Les routes les plus fréquentées de la commune parcourent soit le fond de la vallée de la Laignes, soit certains de ses vallons affluents. Ces routes se trouvent donc en position basse, et n'ouvrent pas de vues dominantes dans les paysages. La D17 fait exception, en remontant rapidement sur les plateaux depuis Ricey-Haut, offrant au passage des vues panoramiques depuis les hauteurs.

Les vignes sont maillées par un réseau de plus de

200 km de chemins, d'une densité très importante pour des espaces à caractère agricole. Beaucoup de ces chemins empruntent les limites entre vignes et bois. Grâce à ce réseau, tout espace du vignoble est accessible aisément, quel que soit le point depuis lequel on vient. Son importance est donc capitale, en premier lieu pour les vignerons, ainsi que pour les promeneurs qui partent à la découverte des coteaux et de leurs paysages.



Le réseau des routes et les chemins du vignoble (données fond de carte : IGN)

routes principales — autres routes ou voies urbaines — chemins de desserte du vignoble

I.2. LES VALEURS PAYSAGÈRES DES PAYSAGES VITICOLES DES RICEYS

Sur quoi se fonde, au-delà de la notoriété des vins qu'on y produit, la valeur des paysages viticoles des Riceys ? Comment ces paysages, témoignage d'une alliance très ancienne entre l'homme et la nature, savent-ils si bien nous capter notre regard aujourd'hui ? Le chapitre qui suit s'efforce de décrypter quelles sont les différentes « valeurs paysagères » dont sont porteurs ces coteaux. Connaitre et reconnaitre ces valeurs est un préalable qui permettra d'agir, plus efficacement et à bon escient, en faveur de la préservation et de la mise valeur de ce patrimoine paysager.

I.2. LES VALEURS PAYSAGÈRES CLES DES PAYSAGES VITICOLES DES RICEYS

I.2.1 LA VIGNE, MATIÈRE PRIMORDIALE DES PAYSAGES DU VIGNOBLE

Plante ligneuse et pérenne, la vigne offre un visage particulièrement changeant au gré des saisons, et des soins qui lui sont prodigués. C'est là un de ses caractères les plus appréciés, particulièrement à l'automne quand se dévoile sa palette lumineuse de tons or. Au-delà de ce temps fort, presque « festif » d'un point de vue paysager, des variations plus subtiles interviennent tout au long de l'année dans le vignoble : elles s'observent à l'occasion des différentes étapes du cycle naturel de développement de la plante, et des travaux qui la concernent (notamment les tailles successives). La présence humaine, quasi permanente dans les parcelles, souligne les besoins de cette plante domestiquée, à la fois exigeante et fragile. Le vignoble renvoie l'image d'un terroir jardiné, de paysages issus d'une nature et d'une communauté humaine très étroitement associées, comme « en intimité ».

Organisées en rangs parallèles et bien distincts, les vignes et leurs parcelles composent une mosaïque à la géométrie linéaire et rythmée. Leur ordonnancement rigoureux donne au vignoble cet aspect « peigné », si caractéristique. Loin d'être rigide sur les coteaux des Riceys, la géométrie des vignes épouse étroitement les ondulations des reliefs, qu'elle vient souligner tout en venant s'y assouplir : un peu partout dans les paysages, la ligne droite se tord et devient courbe, au prétexte d'un vallon, d'une ligne de crête ou de tout autre caprice ou accident du socle naturel. Les vallonnements de la commune prennent ici tout leur intérêt et leur valeur : de leur rencontre avec l'organisation des vignes naissent des paysages diversifiés, quand bien même l'étendue de ces dernières reste organisée de façon très systématique et répétitive.



Les paysages des vignes montrent un aspect « peigné » caractéristique, qui souligne l'organisation rigoureuse du vignoble



La présence d'hommes et de femmes, quasi permanente dans les parcelles, souligne les besoins de cette plante domestiquée, à la fois exigeante et fragile.



Epousant la rondeur des reliefs, la trame géométrique de la vigne s'assouplit et fait corps avec son socle naturel, qu'elle magnifie.

I.2.2 LES VALLONNEMENTS, FACTEUR DE CARACTÈRE ET D'ATTRAIT PAYSAGER POUR LE VIGNOBLE

Les vallons qui accueillent les vignes des Riceys sont un facteur d'animation tout à fait déterminant pour les paysages du vignoble. Riches de multiples nuances, ces reliefs diversifient les ambiances paysagères lorsqu'on les parcourt, en fonction des variations de la largeur des vallons, de la raideur de leurs pentes, de la position qu'on y occupe. Ils engendrent

des contrastes forts, entre des situations de fond de vallon aux horizons proches et intimistes, et des hauts de pentes qui ouvrent localement des vues sur des horizons très larges et très lointains. Le caractère très vallonné du vignoble met également en scène l'alternance des bois et des vignes, dont il permet de mieux apprécier la mosaïque complexe.



Les vallons et leurs coteaux sont des espaces de mise en scène précieux pour la vigne, offrant des vues dominantes et assouplissant la rigueur géométrique du vignoble.



C'est grâce aux vallonnements que l'alternance entre vignes et boisements devient visible sur de vastes étendues. Sans ces reliefs, la lisière boisée la plus proche masquerait toutes celles qui sont plus éloignées du point d'observation.



Les fonds de vallons proposent des ambiances paysagères singulières, plus intimistes que sur les hauteurs, en contrebas de parcelles de vignes aux pentes parfois très marquées.



Les hauteurs du vignoble permettent localement de bénéficier de vues à distance sur les villages, dont les abords ne comportent quasiment pas de vignes. Ici une vue lointaine sur Ricey-Haut depuis la D17.

I.2.3 L'ARBRE ET LA FORÊT : DES FAIRE-VALOIR ESSENTIELS POUR LES PAYSAGES VITICOLES

Imbriqués aux vignes, les boisements sont très présents dans les paysages du vignoble des Riceys. Les front des lisières forestières y sont omniprésents, et structurent les paysages au même titre que les reliefs. Ces bois sont constitués de pins, un arbre qui crée des ambiances presque « méridionales », relativement atypiques en Champagne, notamment dans la Marne et dans l'Aisne, où les boisements sont plus classiquement constitués d'espèces majoritairement feuillues.

Les boisements présents au contact des vignes constituent dans les paysages une limite particulièrement lisible et valorisante, comme un écrin arboré bordant les dernières vignes. A l'ordonnancement géométrique et soigné de ces dernières, la forêt juxtapose une image d'espace de nature : elle apparaît plus libre et insoumise dans son ordonnancement, moins dépendante de l'homme dans les soins qu'elle

réclame. Si elle contraste avec la vigne, la forêt fait aussi preuve de connivence avec elle, dont elle partage la nature végétale et ligneuse. Cela se remarque particulièrement au printemps et à l'automne, quand les feuillages de l'une et de l'autre déploient de concert ces palettes de couleurs à la fois subtiles et harmonieuses. La lisière forestière proprement dite est le lieu de la confrontation la plus franche et la plus directe entre ces deux paysages si différents. Elle s'apprécie grâce aux chemins qui, un peu partout aux Riceys, en parcourent le linéaire.

Des structures végétales arborées, plus modestes en surface, sont également visibles au contact du vignoble, notamment des vergers, et quelques arbres isolés. Ce sont des éléments importants pour la qualité paysagère du vignoble, qui y introduisent de précieux éléments de diversité végétale.



Les boisements sont omniprésents dans les paysages du vignoble des Riceys. Ils y dessinent des « pleins », de couleur sombre, qui répondent aux « vides » plus lumineux des vignes.



Au niveau des lisières, la confrontation très directe entre vignes et pinèdes souligne le contraste entre la maîtrise et le soin apportés aux premières, et l'aspect plus naturel et informel des secondes.



Exemple de verger positionné au contact des vignes, ici en fond de vallon. Sa présence valorise le paysage des vignes visibles au second plan.



Rideau arboré soulignant le pli d'un fond de vallon aux flancs pantés de vignes.



CHANGE OF THE CAME OF THE CAME

Relativement rares, les arbres isolés dans le vignoble y ont une présence visuelle remarquable, leur silhouette émergeant du couvert très régulier et homogène des vignes.

I.2.4 LES CABANES DE VIGNE, DE PETITS ÉLÉMENTS BÂTIS QUI RENFORCENT LE CARACTÈRE DES PAYSAGES DU VIGNOBLE.

Les éléments construits sont très rares dans le vignoble des Riceys. Il s'agit pour l'essentiel de cabanes de vignes, ou de cadolesde pierre sèche, construites autrefois afin de bénéficier de locaux utilisés pour les pauses repas, ainsi que pour stocker du matériel ou de l'eau. Elles ont été délaissées depuis que la voiture et les tracteurs se sont imposés pour les déplacements dans les vignes. Beaucoup de ces cabanes de vignes subsistent aujourd'hui. Elles datent de différentes époques. Les plus anciennes sont des cadoles

bâties en pierre sèche, qui constituent de petits éléments de patrimoine bâti d'un grand intérêt. Parmi ces dernières, beaucoup se trouvent sur des terrains aujourd'hui boisés, mais autrefois plantés de vignes. Plus nombreuses, les loges construites au cours du XXe siècle sont généralement bâties en brique, en pierre et/ou en parpaings de béton, et couvertes de tuiles. Certaines ont un intérêt architectural réel, et toutes constituent des éléments singuliers qu'on ne manque pas de remarquer en parcourant les vignes.



Constructions souvent modestes, les cabanes de vignerons sont pourtant des éléments bien visibles dans l'étendue des vignes. Elles y témoignent des usages des « anciens ».



Une belle cadole de pierres sèches, qui malheureusement menace ruine aujourd'hui (secteur du Replat-Blanc).



Un exemple de loge de vigne de belle facture, édifiée en moellon et pierre de taille calcaire, et en brique. (secteur du Replat-Blanc).



Une cabane de cantonnier, d'allure similaire à celle des loges de vignes, située en lisière de forêt, en bordure de la D17 (secteur de Champon)

I.3 LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DES PAYSAGES VITICOLES : ATOUTS, PROBLÈMES, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

La culture de la vigne a débuté il y a de nombreux siècles dans le secteur des Riceys. Par le travail constant des hommes, elle y occupe les versants et en façonne les paysages. Si elle est à l'origine d'une certaine permanence dans les paysages de la commune, ces derniers « bougent » depuis toujours, avec l'évolution des pratiques de gestion et d'aménagement des vignes. Le XXe siècle a, pour des raisons multiples, connu une accélération des processus de transformation, dont certains sont toujours à l'œuvre dans les paysages. L'apparition de certaines pratiques, telles l'enherbement des parcelles, sont même très récentes à l'échelle historique.

Les boisements, les routes et les chemins qui parcourent les vignes, les espaces agricoles non viticoles, sont eux aussi soumis à des évolutions nombreuses, et de longue date.

Pourquoi s'interroger au sujet de ces différentes dynamiques d'évolution ? Ce n'est pas tant le fait que les paysages se transforment qui fait ici question, mais plutôt l'effet de ces transformations sur leurs qualités. Le chapitre précédent s'est efforcé de mettre en évidence les différentes « valeurs paysagères » dont le vignoble des Riceys est porteur, et qui fondent leur attrait et leur personnalité. Les pages qui suivent s'attachent donc à identifier les processus de transformation visibles dans les paysages, puis à en évaluer les effets qualitatifs : les évolutions récentes ou en cours confortent-elles ou au contraire fragilisent-elles les valeurs paysagères des vignes des Riceys ? Sont-elles porteuses de risques ou au contraire d'opportunités ?

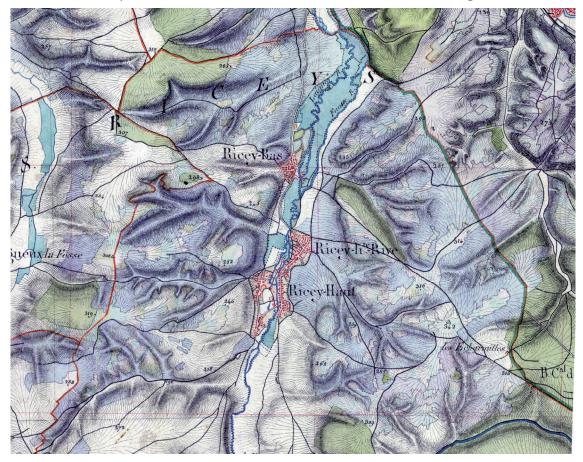
I.3.1 UN VIGNOBLE ET DES FORÊTS DONT L'ÉTENDUE A FORTEMENT VARIÉ AU COURS DU TEMPS

La surface des vignobles de Champagne en général, et celle des coteaux des Riceys en particulier, ont connu des évolutions significatives au cours des deux derniers siècles. L'objet n'est pas tant ici de décrypter en détail les causes de ces évolutions, mais plutôt d'en mesurer les principaux effets au sein des paysages. On rappellera simplement que, depuis le début du XIXe siècle, la profession viticole a bénéficié de longues périodes de prospérité, mais aussi traversé des crises profondes, les premières favorisant l'extension du vignoble et les secondes provoquant un recul, parfois conséquent, de ses surfaces. Après un XIXe siècle où la notoriété et la consommation des vins de champagne va grandissante, la première moitié du XXe voit ainsi les crises se succéder à un rythme rapide : phylloxera, révolution vigneronne de 1911, puis première guerre mondiale. Cette période sombre voit les surfaces en vignes chuter spectaculairement : le vignoble champenois, qui dépassait 70.000 ha à la fin du XIXe, ne représente plus que 12.000 ha dans les années 1920 (source : http://www. maisons-champagne.com/terroirs/revision_aire_aoc_champagne.php). La grave dépression économique mondiale des années 1930, à laquelle succède la seconde

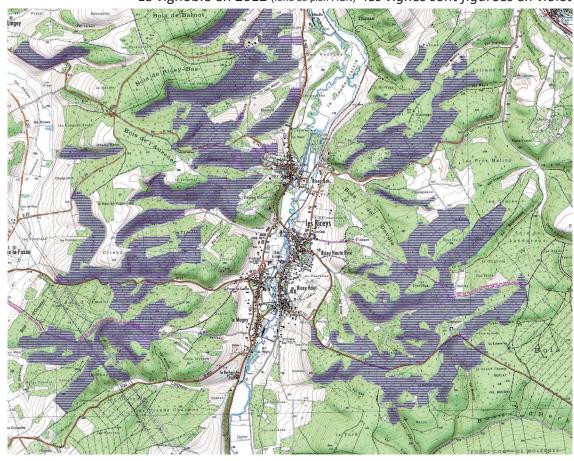
guerre mondiale, ne faciliteront pas le redémarrage de l'activité. Ce n'est qu'à partir des années 1950 que le vignoble pourra se relever véritablement, ouvrant la page d'une période plus faste et durable, où volumes de production et de vente progresseront rapidement et de concert. Cette période s'est, avec quelques nuances, prolongée jusqu'à nos jours.

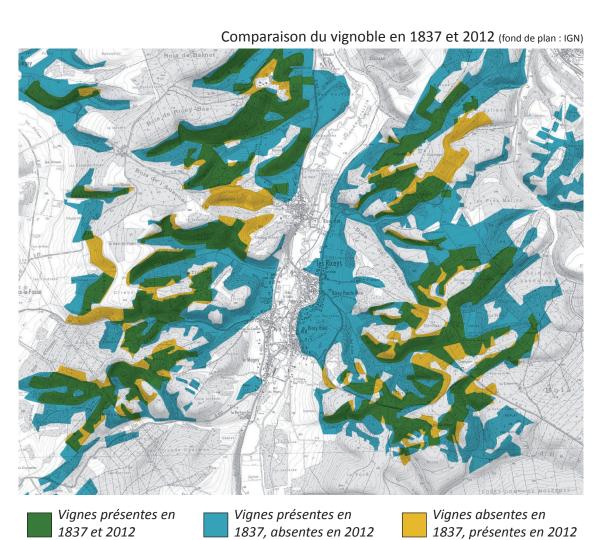
Deux types de documents nous permettent de mesurer, de façon objective, l'évolution de la surface du vignoble des Riceys depuis la première moitié du XIXe siècle. La carte d'Etat-Major de 1837, dessinée à l'échelle 1/40 000, représente les parties du territoire plantées de vignes à cette époque. Elle nous donne un précieux instantané de l'étendue du vignoble il y presque deux siècles, beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. Cette carte permet également de mesurer la progression très sensible des surfaces boisées, autrefois nettement plus restreintes.

Plus récentes, les photographies aériennes de l'IGN nous fournissent des informations tout aussi importantes, ceci depuis les années 1950. Ces documents permettent de mesurer l'ampleur des phases d'extension et de déclin du vignoble au cours du temps.



Carte d'Etat major de 1837 (source : IGN) - les vignes sont figurées en gris violacé





Evolution du vignoble depuis 1953 : analyse de photos aériennes

En 1953, ce premier secteur analysé est pour l'essentiel constitué de prairies et pelouses calcaires, probablement des pâtis communaux. Ces terrains pâturés sont soumis à une dynamique de conquête par les pins, alors probablement récente, mais très puissante. Si certains petits boisements, aux contours géométriques, semblent avoir l'objet des plantations, les pins s'étendent aussi, et plus largement, de façon spontanée. Quelques îlots cultivés sont visibles (particulièrement sur la gauche), où la vigne est probablement présente pour partie. La qualité du cliché ne permet pas de déterminer avec certitude sa présence.

En 1984, le visage du secteur a totalement changé : vignes et boisements bien constitués se répartissent désormais clairement l'espace. Quasiment aucune friche ne subsiste. Un réseau de nouveaux chemins a été mis en place. Sur le terrain, le paysage est sans doute méconnaissable aux yeux de ceux qui l'on parcouru 30 ans plus tôt.

En 2012, le territoire présente un aspect similaire à celui de 1984, à ceci près que pendant l'intervalle la vigne s'est localement montrée conquérante vis-àvis des boisements. C'est notamment le cas tout en bas à gauche de la photo, et localement dans son quart haut et gauche. Les dernières friches ont maintenant disparu.

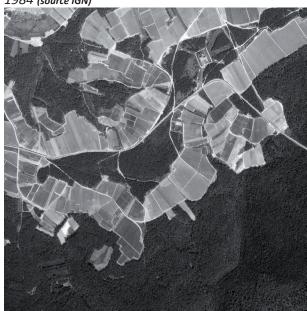
Repérage du cadrage des photos aériennes



Echantillon à l'est de la commune : photo aérienne 1953 (source IGN)



Echantillon à l'est de la commune : photo aérienne 1984 (source IGN)



Echantillon à l'est de la commune : photo aérienne 2012 (source Bing Maps)



En 1953, ce second secteur analysé se partage entre des ensembles de parcelles cultivées, et des pâtis communaux, ces derniers en grande partie colonisés par les pins (pour l'essentiel de façon spontanée). Sur la droite, quelques petits bois aux contours nets semblent avoir été plantés. La vigne est probablement présente dans les secteurs cultivés, mêlées à d'autres cultures, mais la qualité du cliché ne permettant pas de déterminer avec certitude sa présence.

En 1984, et comme dans le premier secteur analysé, le paysage a profondément évolué: vignes, autres cultures et boisements désormais bien constitués se partagent l'espace. Les friches sont devenues rares. Là encore un réseau de nouveaux chemins est venu compléter ceux qui existaient en 1953. Sur le terrain, le paysage est sans doute méconnaissable aux yeux de ceux qui l'on parcouru 30 ans plus tôt. L'aspect de certaines vignes laisse supposer qu'elles ont été plantées récemment.

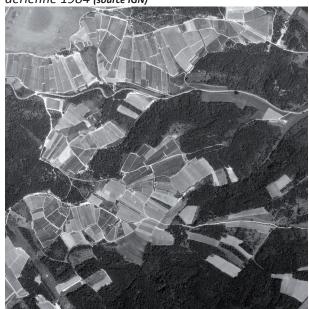
En 2012, les boisements apparaissent plus matures qu'en 1984. Certains ont laissé place à des vignes, ces dernières continuant à étendre leurs surfaces, mais à un rythme désormais beaucoup plus lent.



Echantillon à l'ouest de la commune : photo aérienne 1953 (source IGN)



Echantillon à l'ouest de la commune : photo aérienne 1984 (source IGN)



Echantillon à l'ouest de la commune : photo aérienne 2012 (source Bing Maps)



1.3.2 DES PAYSAGES TÉMOIGNANT DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES VITICOLES

DES ÉVOLUTIONS MAJEURES DANS LA CONDUITE DE LA VIGNE AU COURS DU XXÈME SIÈCLE

Le public perçoit fréquemment le travail du vigneron comme l'héritage de pratiques ancestrales, inchangées ou presque depuis des siècles. Si cette perception est en partie exacte, elle sous-estime l'ampleur des évolutions techniques que la viticulture a connues au cours du temps, particulièrement depuis le début du XXe siècle. Ces évolutions ont concerné et concernent de nombreux champs d'intervention des vignerons : conduite de la vigne, entretien et nutrition des sols, protection du vignoble contre les fléaux qui le menacent, aménagements parcellaires et hydrauliques, etc. Sous l'effet de ces changements successifs dans les pratiques, les paysages des vignes se sont transformés, discrètement ou plus radicalement.

Si la présente étude n'a pas vocation à énumérer en détail l'évolution des multiples techniques viticoles, il est utile d'évoquer certaines d'entre-elles, dont les conséquences ont été ou sont particulièrement importantes sur un plan paysager :

- Le remplacement de la « vigne en foule » par la vigne en rangs, à l'occasion de la crise du phylloxera, au tout début du XXe siècle. Ce changement radical a provoqué une mutation majeure dans les paysages du vignoble, probablement la plus importante qu'on ait connu au cours des derniers siècles.
- La mécanisation, qui à partir des années 1950 aura non seulement fait apparaître la silhouette de nouvelles « machines » dans les vignes, mais aussi induit des adaptations importantes du réseau des chemins parcourant le vignoble.
- Les changements dans les techniques d'entretien des sols, un travail autrefois totalement manuel, puis réalisé avec le soutien successif de différents auxiliaires et techniques : travaux mécaniques assistés du cheval, puis réalisés à l'aide de motoculteurs ; développement de l'emploi des désherbants, puis plus récemment mise en place d'une couverture herbacée dans les tournières et parfois dans les inter-rangs.
- L'intensification des pratiques viticoles depuis l'après-guerre, et le renforcement au cours de cette période du caractère exclusif de la vigne, dans des secteurs où pouvait elle y a une cinquantaine d'année être imbriquée à d'autres types de cultures.



Les générations actuelles ont oublié les paysages de la « vigne en foule ». Les redécouvrir sur des photographies anciennes permet de mesurer à quel point cette évolution a profondément transformé les paysages du vignoble. Les vignes, dominées par de grands échalas de bois, montraient à la belle saison un aspect informel, sans alignement lisible.



L'abandon de la vigne "en foule" avec la crise du phylloxera, au profit de la vigne en ligne, a ouvert la voie à de nouvelles pratiques de gestion : les lignes ont en effet facilité le passage des chevaux d'attelage, puis ont permis d'initier la mécanisation du vignoble, avec l'arrivée des enjambeurs.



e : www.maisons-champagne.co

LA GESTION DU SOL ET L'ENHERBEMENT : UN FACTEUR DÉCISIF POUR LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DES VIGNES.

L'enherbement des tournières et des inter-rangs est l'une des évolutions récentes les plus visibles du vignoble des Riceys, qui le concerne dans sa presque totalité pour ce qui concerne les tournières, et plus partiellement pour les inter-rangs. C'est une évolution récente, opérée pour l'essentiel au cours de la dernière décennie. Motivé par son intérêt cultural, hydraulique et environnemental, l'enherbement est également un facteur de qualité paysagère important pour le vignoble. Ce facteur est particulièrement puissant durant la saison hivernale, quand les vignes s'habillent d'une palette de teintes sombres et monochromes : par sa couleur verte (hors période d'intenses gelées) et sa capacité à capter la lumière, l'herbe éclaire alors les paysages des coteaux, égayant leur allure plus austère que le reste de l'année. Au milieu de l'automne, c'est le contraste du vert de l'herbe et des tons ors de la vigne qui capte le regard, renforçant l'attrait de ce moment singulier de l'année. L'enherbement des vignes a également des effets indirects pour ce qui concerne les besoins d'aménagements hydrauliques, qu'il rend moins nécessaires.

Dans les secteurs où les inter-rangs ne sont pas enherbés, la qualité paysagère des vignes n'en est pas nécessairement affaiblie. Les sols clairs et souvent pierreux des versants des vallons ont aussi des belles qualités visuelles lorsqu'ils sont à nus, surtout à la belle saison, quand la vigne porte ses feuilles.



Parcelles dont les inter-rangs sont enherbés, un mode de gestion favorable à la qualité paysagère







Parcelles dont les inter-rangs ne sont pas enherbés. Les sols clairs et souvent pierreux des Riceys ont de belles qualités visuelles lorsqu'ils sont à nus.





Exemples de tournières enherbées, dont l'aspect souligne le soin apporté aux vignes qu'elles accompagnent.





Exemples de situations locales où la qualité paysagère du vignoble est fragilisée





Exemples de tournières désherbées. Pour ce qui concerne ces espaces particulièrement visibles depuis les axes de circulation, ce mode de gestion est problématique dans les paysages





Exemples de chemins partiellement enherbés : un mode de gestion très favorable à la qualité paysagère, mais réservé aux itinéraires peu fréquentés.

LES PIQUETS, OSSATURE VISIBLE DE « L'ARCHITECTURE VITICOLE »

Les piquets sont des éléments bien visibles dans les paysages viticoles, et sont tout à fait essentiels à la conduite de la vigne, une plante naturellement indocile mais domestiquée année après année par les vignerons. Le piquet est ainsi l'élément clé sans lequel l'architecture végétale du vignoble ne pourrait exister : jamais positionné au hasard, il manifeste l'ordonnancement rigoureux des vignes et il guide leur gestion tout au long de l'année.

Au début du XXe siècle, le passage de la culture de la vigne en foule à celle de la vigne en rang a constitué une forme de révolution, d'autant plus importante qu'elle bouleversait profondément l'organisation même des vignes au sein de chaque parcelle, tout en induisant une multitude de nouveaux gestes et de pratiques liés à ce changement d'organisation. Aujourd'hui beaucoup plus court qu'autrefois, le piquet est désormais fiché dans le sol à l'année, alors qu'il passait l'hiver empilé dans les « moyères ». Les piquets sont aujourd'hui alignés en lignes étroites,

alors que la vigne en foule était conduite sur de larges lignes au sein desquelles les piquets pouvaient apparaître relativement désordonnés.

La fin de la guerre de 1914-1918 aura initié l'utilisation de piquets en acier, pour partie récupérés autour des anciens champs de bataille. Leur apparition n'est donc pas très lointaine de celle où la vigne en rangs s'impose partout en dans les vignobles champenois. Assez peu visible à la belle saison, ces piquets galvanisés sont très présents l'hiver. L'aspect froid de leur couleur grise ne participe guère à égayer les paysages hivernaux, relativement austères sur l'ensemble des coteaux.

Ces dernières années, le piquet de bois tend à décliner, mais reste utilisé, le plus souvent en tête de rang, parfois sur l'intégralité des rangs. Il s'harmonise naturellement à la plante ligneuse qu'est la vigne, particulièrement à ces ceps et à ses sarments l'hiver. Sa couleur, plus chaude que celle de l'acier, est très appréciable dans les paysages.



Jusqu'à la crise du phylloxera, le bois était utilisé pour conduire la « vigne en foule », sur de grands échalas. Ces derniers étaient très visibles dans les paysages, hiver comme été.



Apparus dans les vignes après la fin de la première guerre mondiale, les piquets d'acier, généralement galvanisés, restent aujourd'hui très utilisés. Leur couleur gris-bleuté les rend particulièrement visible l'hiver.



Les piquets de bois font depuis quelques années leur retour dans beaucoup de parcelles. Leur matériau, qui se patine avec les années, s'accorde tout naturellement avec le bois des ceps et des sarments.



L'utilisation du bois se limite fréquemment aux piquets de tête, les plus exposés visuellement.

LES TALUS ET LES MURS DE SOUTÈNEMENT : DES QUALITÉS PAYSAGÈRES INÉGALES

Le vignoble se partage pour l'essentiel entre deux types d'espaces : les parcelles de vignes et les réseaux de routes et de chemins qui permettent d'y accéder. On y trouve également tout une série d'espaces ou des dispositifs destinés à rattraper les pentes entre parcelles de vignes voisines, ou avec les chemins ou routes adjacents : des talus et des murs. Ces systèmes de soutènement ont une grande importance dans les paysages, du fait notamment de leur fréquente proximité aux itinéraires qui parcourent les vignes.

Les talus sont, pour une minorité d'entre eux, enherbés ou couverts d'arbustes, ce qui facilite leur intégration visuelle et leur discrétion dans les vignes. La majorité des talus présentent par contre des sols à nus, ce qui tend à les rendre beaucoup plus visibles, et à constituer des « cicatrices paysagères » sur les versants des vallons. Il s'agit généralement de terrassements relativement récents, et où la végétation spontanée est soit désherbée, soit ne trouve qu'un sol brut où elle ne se développe que très difficilement. Les lisières forestières sont plus particulièrement concernées par cette problématique.

Les dispositifs de soutènement sont traités de façon hétérogène, ce qui n'est pas sans provoquer quelques points de fragilité dans les paysages. Les murs de pierre traditionnels sont très rares dans le vignoble des Riceys. On y observe par contre quelques murs «cyclopéens», récents et qu'on remarque à leurs pierres de très grande taille et grossièrement taillées. Le niveau de finition de ces murs est dépendante de la qualité de leur mise en œuvre, qui doit être particulièrement soignée pour que ce type de mur puisse s'intégrer harmonieusement dans les paysages du vignoble. Certains autres secteurs des vignobles champenois, où ces murs sont plus nombreux, montrent que cela n'est pas toujours le cas.

Très ponctuellement, on observe également des systèmes de soutènement « bricolés » à l'aide de plaques de tôles (également utilisées pour certains petits aménagements hydrauliques), dont l'aspect est tout à fait inadapté aux paysages des vignes.



Les talus enherbés présentent un aspect similaire aux tournières «à plat». Ils s'intègrent très naturellement dans les paysages des vignes.



Les talus couverts d'une végétation herbacée ou arbustive accompagnent harmonieusement les vignes, où ils viennent introduire des espèces naturelles et spontanées.







Relativement nombreux dans le vignoble des Riceys, les talus présentant des sols à nu sont particulièrement visibles les paysages. Ils y sont le plus souvent problématiques, en constituant des sortes de «cicatrices»





Exemple de parcelle au nivellement profondément remanié, au détriment de sa qualité paysagère.



Si les petits soutènement réalisés en plaques de tôles reste rares aux Riceys, ils n'en sont pas tout à fait absents. De tels dispositifs sont particulièrement inapropriés sur un plan paysager.



Un exemple de mur cyclopéen, ici à la finition plutôt soignée.

LES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES : SOUVENT RÉCENTS ET D'ASPECT PARFOIS INADAPTÉ AUX PAYSAGES DES VIGNES

Des aménagements hydrauliques, généralement collectifs, et parfois rattachés à une parcelle particulière, sont présents un peu partout dans vignoble. Beaucoup ont été réalisés à l'occasion des grands travaux d'aménagement intervenus au cours des années 2000.

L'enherbement des sols est partie prenante dans la maîtrise des eaux de ruisselement : il a permis des progrès notables dans ce domaine, en freinant les écoulements, et en facilitant l'absorption de l'eau par les sols.

Les fossés et rigoles

Fossés traditionnels et rigoles maçonnées sont les dispositifs les plus couramment utilisés pour canaliser les eaux dans les vignes. Les fossés « en U », réalisés en béton, se présentent comme des éléments rectilignes sur les versants. Encaissés dans le sol, ils s'accordent bien à la géométrie rigoureuse des par-

celles et des rangs de vigne. Les dispositifs mixtes, associant fossés et éléments de maçonneries en béton présentent souvent une image plus problématique, que l'absence d'enherbement à tendance à aggraver.





Exemples de fossés réalisés en béton : des ouvrages dont la linéarité rappelle celle des rangs de vignes et facilite leur intégration paysagère. L'enherbement de leurs rives serait un moyen de parfaire cette intégration.





Les dispositifs mixtes, qui associent fossés et éléments de maçonneries en béton, présentent en général un aspect plus problématique que les systèmes plus unitaires. L'absence d'enherbement et la finition généralement sommaire de leurs maçonneries ne favorisent pas leur discrétion.

Les autres dispositifs de canalisation ou de protection en bordure de voie ou de parcelle

Des dispositifs hydrauliques au profil dissymétrique sont visibles en bordure de certaines parcelles, routes ou chemins. Il s'agit généralement de systèmes destinés à éviter les débordements et l'érosion lors des épisodes pluvieux conséquents, où ayant également une fonction de soutènement. Ceux situés en bordure des itinéraires de circulation sont particulièrement visibles, et leur aspect prend alors une importance particulière au premier plan des vignes qu'ils accompagnent.



Un ouvrage de bord de route, réalisé en béton et à double fonction de soutènement et de caniveau. Plutôt bien fini, cet ouvrage gagnerait simplement à un enherbement du petit talus qu'il soutient.



Exemples de tôles « défensives » visibles en bordure de parcelles. Ces tôles ont un aspect bien peu valorisant pour les vignes qu'elles accompagnent. Elles restent heureusement rares dans le vignoble des Riceys.





Autre exemple de dispositif hydraulique (obstacle aux écoulements torrentiels?) fragilisant le paysage où il s'insère, réalisé celui-ci avec des poteaux EDF en béton

Les bassins de rétention à l'air libre

Les bassins de rétention à l'air libre sont nombreux dans le vignoble des Riceys (environ 200). Certains sont positionnés à l'amont des vignes, souvent en lisière de forêt, d'autres dans les points bas que constituent les fonds de vallons. Tous semblent avoir été mis en place au cours des dernières années. Leur

intégration paysagère est défaillante pour une partie d'entre eux, du fait notamment des surfaces dénudées du contour, et parfois du fond, des bassins. Ces sols à nus rendent ces bassins très visibles en vision rapprochée.



Exemple de bassin rendu discret par la végétalisation spontanée de ses talus (à gauche de la photo), et dont la présence n'est trahie que par une buse en béton (un élément que les terrassements et des végétaux auraient pu rendre plus discret).



Exemple de bassin occupé par une végétation spontanée (espèces prairiales, arbustes et jeunes saules) et qui aide à son intégration visuelle et à sa discrétion au contact des vignes.





Exemples de bassins de rétention fragilisant les paysages des secteurs où ils sont implantés. Le principal problème posé par ces ouvrages est posé par leurs terrassements dénudés de végétation.





1.3.3 LES FONDS DE VALLON, DES PAYSAGES SENSIBLES AUX QUALITÉS SINGULIÈRES

Les fonds de vallons du vignoble des Riceys sont des lieux qui présentent des ambiances paysagères singulières. Espaces plus intimistes que les parties plus hautes des coteaux, ils s'organisent autour d'horizon rapprochés. Leurs sols plus humides y favorisent le développement d'un couvert herbeux plus généreux que sur les crêtes, qui prend localement la forme de petits prés. Des vergers y sont également présents à proximité des vignes, et parfois des

rideaux d'arbres. Ces particularités en font des espaces sensibles à de possibles évolutions futures qui pourraient y remettre en cause la place de certains éléments, notamment celle des structures arborées non forestières (vergers et rideaux d'arbres).

Aujourd'hui, la qualité paysagère de certains vallons est fragilisée par la présence de grands talus dénudés et visibles sur leurs flancs.





Les petits prés vergers qui occupent certains fonds de vallons, au pied des vignes, sont des éléments d'un grand intérêt paysager, mais que leur valeur économique probablement très limitée pourrait à l'avenir rendre vulnérable.



Autre exemple de fond de vallon, cultivé cette fois. On y remarque un peuplier dans un pré, très valorisant au sein de ce paysage de qualité.



Fond de vallon souligné par une ligne d'arbres.





Les grand talus dénudés sont particulièrement problématiques sur les flancs des petits vallons, dont ils fragilisent la qualité paysagère (à gauche dans le Val Bazot, à droite dans le Val Fly).

<u>I.3.4 DES PAYSAGES DE LISIÈRES FORESTIÈRES FRAGILISÉES PAR CERTAINS AMÉNAGEMENTS LIÉS À</u> LA VIGNE

Les innombrables lisières forestières qui s'affichent au bord des vignes sont des éléments particulièrement importants pour les paysages du vignoble des Riceys. Ce sont aussi des paysages vulnérables à certains types de transformations ou modes de gestion : talus créés à l'occasion d'élargissement de chemins ou d'aménagements de parcelles, bassins de rétention, tournières désherbées, ou dépôts de matériaux.



L'enherbement des tournières, souvent très larges le long des lisières boisés, est un facteur de qualité paysagère essentiel pour ces secteurs.



Les tournières désherbées aux abords des lisières dévalorisent l'aspect de ces interfaces paysagères entre vignes et forêt.





Certains bassins de rétention positionnés sur des lisières présentent une image bien peu attractive, essentiellement du fait des grands talus à nus qu'on y observe.





Relativement rares, des dépôts de matériaux sont visibles par endroit le long des lisières. Ils constituent également des points de fragilité paysagère.

L'enherbement et la gestion soignée des talus bordant les lisières mettent en valeur les boisements situés sur leurs arrières





Exemples de situations locales où la qualité paysagère du vignoble est fragilisée





Probablement créés à l'occasion de la création ou de l'élargissement des chemins ou routes adjacents, des talus dénudés marquent négativement le linéaire de nombreuses lisières, aux limites des vignes. Le même type de talus dénudés est parfois visible entre bois et parcelles de vignes, cette fois en l'absence de chemin parcourant la lisière. Là encore, les conséquences paysagères peuvent être particulièrement dommageables.





I.3.5 LES CABANES DE VIGNES : LE TÉMOIGNAGE D'ANCIENS USAGES, EN PARTIE MENACÉES PAR LEUR DEFICIT D'ENTRETIEN.

Aujourd'hui sans usages, les cabanes de vignes constituent pourtant un précieux témoignage des usages des « anciens » du temps où il n'était pas aussi simple et rapide pour un vigneron de rejoindre ses vignes. Si certaines ont été restaurées, beaucoup plus nombreuses sont celles qui présentent un manque d'entretien préoccupant, qui à terme pourrait les faire disparaitre. Cela notamment quelques cadoles de pierre encore présentes au Riceys, délabrées voire à l'état de ruines.





La majorité des cabanes de vignes visibles dans le vignoble des Riceys montre un déficit d'entretien préoccupant. En haut à gauche, une ancienne cadole de pierres sèches, dont ne subsiste que les traces.





SECONDE PARTIE : LES ORIENTATIONS ET LES PROPOSITIONS D'ACTIONS EN FAVEUR DES PAYSAGES VITICOLES DES RICEYS

DES VALEURS PAYSAGÈRES À PRÉSERVER

Le diagnostic a rappelé les nombreuses qualités que présentent aujourd'hui les paysages du vignoble des Riceys. Il en a souligné les traits de caractère qui en font un site singulier au sein des vignobles de la Champagne : ses vignes bien sûr mais aussi les multiples vallonnements qui en animent l'étendue ; les nombreux boisements et les quelques petits vergers qui y bordent les vignes ; les cabanes de vignes qui en ponctuent l'étendue. Ces valeurs paysagères sont un atout essentiel pour le présent et l'avenir des paysages du vignoble des Riceys, dont il importe de préserver durablement non seulement les qualités, mais aussi la faculté de tout un chacun, habitant, viticulteur ou simple visiteur, de les apprécier.

DES ÉVOLUTIONS À ACCOMPAGNER ET À MAÎTRISER

Le diagnostic a également montré la force des évolutions successives qui ont transformé les paysages du vignoble des Riceys depuis la grande crise du phylloxera.

Pour ce qui concerne le vignoble, des évolutions très sensibles de son étendue sont intervenues au cours du dernier siècle, tout comme des modifications importantes dans les pratiques viticoles s'y sont succédées jusqu'à nos jours. La trame des routes et des chemins a également connu des évolutions, parmi lesquelles la reconstitution à partir des années 1950 d'un maillage de chemins dans les secteurs où la viticulture avait été abandonnée, adapté à la mécanisation. La forêt, enfin, occupe aujourd'hui des surfaces considérablement plus étendues qu'autrefois.

Tout paysage se transforme sous l'effet des dynamiques naturelles et de l'action des hommes, et le vignoble des Riceys n'échappent donc pas à ce constat. Si le ces paysages « bougent » progressivement, certaines des évolutions qu'on y observe peuvent néanmoins porter atteinte ou fragiliser les valeurs paysagères en place :

- La reconquête de l'étendue du vignoble au cours des dernières décennies, qui a laissé par endroit des « cicatrices paysagères » essentiellement liés à des terrassements.
- L'utilisation d'herbicides pour l'entretien de tournières ou de talus, pratique encore présente par endroit, et qui se révèle peu favorable à la qualité paysagère.
- La création ou l'élargissement de chemins en bordure de forêt, et accompagnés de talus souvent non végétalisés, qui fragilisent les paysages de lisières faisant face aux vignes.
- La création de dispositifs hydrauliques, notamment de bassins de rétention dont l'aspect pose souvent problème au contact des vignes.
- L'absence d'entretien d'une partie des cabanes de vignes et des cadoles de pierres sèches, menaçant à terme la pérennité de ces rares témoignages des usages des « anciens ».

Les conséquences de ces évolutions problématiques dans les paysages du vignoble engagent à mieux les maitriser et les accompagner à l'avenir. La mise en place d'un plan d'actions est ainsi souhaitable, visant à résorber les problèmes paysagers là où on les constate aujourd'hui, dans les différents espaces des Riceys. Ces actions ont également pour objectif de prévenir l'apparition de tels problèmes dans d'autres secteurs. L'appropriation progressive des préoccupations paysagères par les vignerons eux-mêmes dans leurs pratiques au quotidien est de ce point de vue essentielle pour l'avenir.

D'autres évolutions, dont certaines sont relativement récentes, ont au contraire renforcé à bien des égards la qualité paysagère du vignoble des Riceys :

- L'enherbement des tournières, et parfois celui des inter-rangs dans les vignes, dont un des effets a été de souligner davantage les soins minutieux apportés aux vignes, tout en limitant l'aspect austère des paysages du vignoble au cours de l'hiver.
- La réintroduction du bois comme matériau pour les piquets de vigne, après son déclin qui avait accompagné la disparition de la vigne en foule.
- La restauration soignée de certaines cabanes de vignes.

Ces évolutions favorables à la qualité paysagère méritent bien évidement d'être confortées au cours des années à venir.

DEUX ORIENTATIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DU VIGNOBLE DES RICEYS

Les pages qui suivent présentent le programme d'actions proposé pour préserver, conforter et reconquérir la qualité paysagère du vignoble des Riceys. Ce programme s'organise autour de deux grandes orientations :

- 1. Parfaire la qualité paysagère du vignoble à l'occasion de sa gestion et de son aménagement
- 2. Préserver et renforcer la présence d'éléments de diversité paysagère dans le vignoble

FICHE ACTION I.1. GÉNÉRALISER L'ENHERBEMENT DES TOURNIÈRES.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'enherbement permanent des tournières est un facteur de qualité paysagère particulièrement important pour le vignoble. D'un point de vue paysager, il participe à souligner le soin apporté aux vignes, le cadre enherbé de chaque parcelle venant leur donner un aspect jardiné, notamment lorsque l'herbe est bien verte, au printemps et à l'automne. Pour ce qui concerne les talus récemment terrassés, les techniques d'hydro-ensemencement sont en mesure d'assurer efficacement leur enherbement, y compris sur des sols en forte pente. Si aujourd'hui, l'enherbement des tournières tend à se généraliser aux Riceys, il n'est pourtant pas toujours réalisé. La valorisation paysagère du vignoble passe par l'absence d'exception à cet enherbement.

RECOMMANDATIONS

LES MODES DE GESTION À PRIVILÉGIER POUR RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

A ÉVITER: les tournières non enherbées, dont l'image dessert l'aspect soigné des vignes adjacentes





Etat actuel : exemple de tournière non enherbée



Aspect de la même tournière, une fois enherbée (photomontage)



L'enherbement renforce l'aspect soigné et jardiné des vignes, tout en dessinant des limites valorisantes aux routes et aux chemins qui parcourent le vignoble. L'enherbement est particulièrement précieux l'hiver, quand les vignes présentent de teintes plus sombres et austères.

LES ACTEURS ET PARTENAIRES CONCERNÉS

Les vignerons / Le CIVC, le SGV et les ASA

FICHE ACTION I.2. VÉGÉTALISER LES TALUS AUX LIMITES DES VIGNES ET DES BOISEMENTS.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le diagnostic a mis en évidence deux problématiques paysagères associées aux talus visibles dans le vignoble. La principale concerne les talus non végétalisés, nombreux et dont l'aspect dénudé pose problème. La végétalisation de ces talus est probablement une des actions les plus nécessaires à la valorisation du vignoble des Riceys. Il pourra s'agir d'un simple enherbement, ou de la mise en place d'un couvert arbustif, une seconde option qui concerne

certains talus au contact de lisières forestières, ou bien situés dans les vignes et de grande dimension. Une autre problématique, plus rare et ponctuelle, est la présence de soutènements en tôle (des dispositifs qui ont parfois une fonction hydraulique, plus que de soutènement). D'aspect clairement inadapté aux qualités paysagères des vignes, ces tôles nécessiteraient d'être remplacées par des dispositifs plus valorisants, proposés plus loin dans cette fiche action.

RECOMMANDATIONS

LES MODES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION À PRIVILÉGIER POUR RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

L'enherbement des talus

Etat actuel : exemple de talus dénudé



Aspect du talus une fois enherbé (photomontage)



Pour les talus de pente modérée (inférieure ou égale à 50%), la mise en place de terre végétale sur les sols aujourd'hui stériles suffit à permettre leur colonisation par une végétation herbacée naturelle. Non indispensable, un semis de graminées peut permettre d'accélérer le processus.

Pour les talus de pente plus forte (supérieure ou égale à 50%), la tenue de la terre végétale risquant de ne pas être assurée, il est conseillé de mettre en place des nattes anti-érosion pré-ensemencées d'espèces graminées (nattes biodégradables en fibre naturelles : « Bonterra K », « Greenfix – Covamat », « Viresco » ou équivalent).

Pour les talus de pente très forte (supérieure à 100%) la mise en place d'un géotextile pérenne est nécessaire à leur végétalisation, suivie d'un « hydroensemencement » (projection à l'aide d'une machine d'un mélange de semences, d'un substrat, d'un produit liant, d'engrais et d'eau) : voir les photos ci-dessous.



Projection sur un géotextile (de type structure Krismer) d'un substrat terreux associé à de la bentonite (argile colloïdale) et aux semences appropriés.



Paroi après travaux, couverte de substrat bentonitique et de semences. La bentonite apporte le liant nécessaire à la tenue du substrat avant la germination des semences.



Rendu de l'aménagement après 2 mois de végétation. Le géotextile assure sa tenue à long terme sur des pentes pouvant être proches de la verticale.

la mise en place d'un couvert arbustif



Série de talus présentant un couvert arbustif, bien visibles entre les vignes (à Bonneil - Aisne). Ce mode de gestion des talus est particulièrement bien adapté à des secteurs proche de lisières forestières, arbustes des talus et arbres des boisements s'associant harmonieusement dans les paysages.

EXEMPLES DE TALUS A VALORISER PAR LA MISE EN PLACE D'UN COUVERT ARBUSTIF

Exemples de talus dénudés, soit de surface importante, soit positionnés sur des lisières forestières : pour de tel talus la mise en place d'un couvert arbustif est préférable à l'enherbement. Le choix des végétaux devrait s'orienter sur des espèces végétales spontanées et adaptées à des sols calcaires, dont une liste indicative est présentée en page suivante.

- Pour les talus de pente modérée (inférieure ou égale à 50%), la mise en place de terre végétale sur les sols aujourd'hui stériles suffit à y permettre la plantation d'arbustes, ou bien une colonisation naturelle (plus lente)
- Pour les talus de pente plus forte (supérieure ou égale à 50%), la tenue de la terre végétale risquant de ne pas être assurée, la mise en place d'un géotextile ancré est nécessaire pour lutter contre l'érosion, avant la plantation.





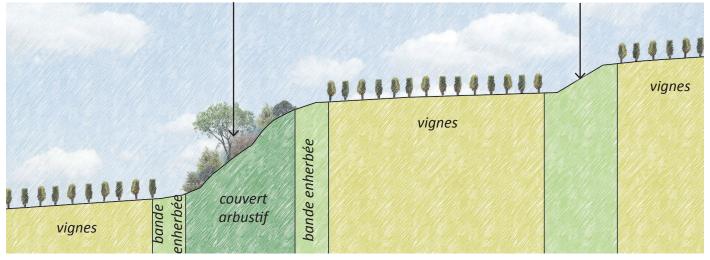




Coupe illustrant des principes d'aménagement et de gestion recommandés pour les talus

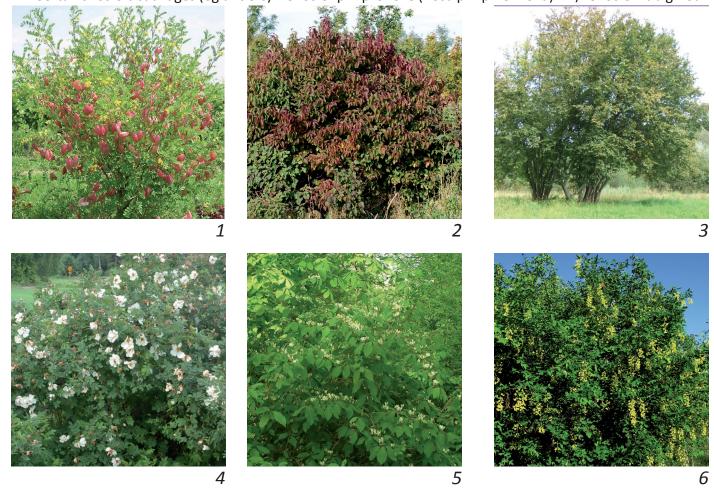
Sur les talus de grande dimension (ou situés en lisière de forêt), le maintien ou la mise en place d'un couvert arbustif est possible et même recommandé d'un point de vue paysager (sauf aux abords immédiat des vignes, qui restent enherbés)

Les talus de plus faible dimension sont, sauf exception, enherbés



Les espèces arbustives recommandées sur les talus :

- Le baguenaudier (Colutea arborescens) 1
- Le cornouiller sanguin (Cornus sanguinea) 2
- Le cytise faux ébénier (Laburnum anagyroides) 6
- le noisetier (Corylus avellana) 3
- Le chèvrefeuille des haies (Lonicera xylosteum) 5
- Certains rosiers sauvages (églantiers) : le rosier pimprenelle (Rosa pimpinellifolia) 4 / le rosier rubigineux



D'autres dispositifs à envisager et expérimenter pour les soutènements.

Le tunage de bois est une technique relativement simple à mettre en œuvre, à réserver aux faibles dénivelés. Il constitue une alternative intéressante aux plaques de tôles, bien plus adaptée sur un plan paysager. L'utilisation de piquets en robinier (faux acacia) et de planches en châtaigner est recommandée pour la réalisation de ces tunages, le bois de ces deux essences étant très résistant aux attaques des insectes et des champignons.



Exemple de petit soutènement réalisé en tunage de bois (source photo : crecylachapelle.eu)

Les gabions sont des «murs poids», casiers de fils de fer tressés et contenant des pierres. Ils ont l'intérêt de permettre l'utilisation de matériaux d'origine locale (aux Riceys, moellons de calcaire dur). Cette technique permet de réaliser des soutènements de grandes dimensions. Il s'agit de structures résistantes et pérennes. Pour l'heure absents des coteaux des Riceys, ils constituent une alternative des plus intéressantes aux murs cyclopéens (enrochements). Leur aspect rappelle celui des murs de pierres sèches, pour un cout de mise en œuvre sensiblement plus faible (équivalent à celui des murs cyclopéens, pour un aspect bien mieux fini). Coût estimatif: 150 à 350€ ht/m3, en fonction du niveau de finition demandé...



Gabions réalisés en moellon de craie, visibles sur la commune de Fleury-La-Rivière / Marne (source photo : PNR de la Montagne de Reims)

La requalification paysagère des ouvrages en tôles : simulation du remplacement par des tunages de bois

Etat actuel



Soutènement existant : plaques de tôles ondulées, problématiques sur un plan paysager

Simulation du remplacement des tôles par des tunages de bois (photomontage)



Soutènement alternatif : tunage de bois (voir description en haut de page)

FICHE ACTION I.3. RÉHABILITER LES BASSINS DE RÉTENTION NON VÉGÉTALISÉS.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La majorité des bassins de rétention visibles présentent un aspect inadapté aux qualités paysagères du vignoble des Riceys. Le problème principal tient aux sols dénudés visibles sur leurs talus, et parfois du fond des bassins. Ces sols à nus rendent ces bassins très visibles en vision rapprochée. La végétalisation systématique de ces bassins permettrait d'améliorer significativement la qualité paysagère sur leurs abords.

RECOMMANDATIONS

LES MODES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION À PRIVILÉGIER POUR RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

L'enherbement des bassins de rétention

EXEMPLES DE TALUS DE BASSINS A VÉGÉTALISER





Exemples de bassins de rétention dont l'enherbement des sols améliorerait sensiblement l'intégration paysagère. Deux techniques sont à envisager :

- dans le fond des bassins et sur les talus à pente modérée, un simple apport de terre végétale, permettant à la végétation naturelle de coloniser plus rapidement les sols aujourd'hui à nu.
- Pour les talus à pente plus marquée, la mise en place de nattes anti-érosion pré-ensemencées ou bien leur hydroensemencement (voir ces techniques plus haut, dans la fiche action I.2.)



Etat actuel : exemple de bassin de rétention non enherbé



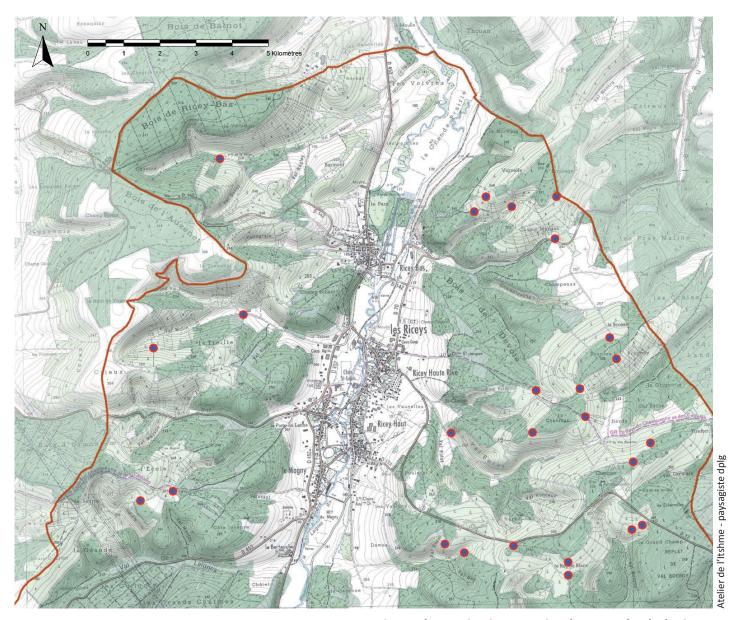
Simulation de l'enherbement du bassin (photomontage)



L'enherbement des bassins de rétention est susceptible de rendre leur présence sensiblement plus discrète et valorisante aux abords des vignes, notamment dans les vues rapprochées sur ces ouvrages.



Un exemple de bassin de rétention bénéficiant d'une bonne intégration paysagère : la végétation naturelle qui s'y est installée, couvert herbacé et saules, lui permet de rester discret, ici entre vignes et forêt.



Carte de repérage des bassins de rétention à végétaliser

(fond de plan : IGN)

•

bassin de rétention à végétaliser

NOTA : la carte n'a pas vocation à repérer de façon exhaustive les ouvrages concernés : certains peuvent ne pas être repérés sur la carte mais mériter néanmoins une intervention.

FICHE ACTION I.4. LE PIQUETAGE DES VIGNES, UN FACTEUR DE VALORISATION PAYSAGÈRE.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le piquetage des vignes est au cœur de « l'architecture viticole » et des soins apportés par les vignerons tout au long de l'année dans les parcelles dont ils ont la responsabilité. C'est également une thématique paysagère sensible, les piquets étant très visibles aux périodes où la vigne ne porte pas de feuilles.

Si le diagnostic n'a mis en évidence aucun problème

paysager majeur lié au piquetage, certaines préconisations méritent néanmoins d'être formulées ici. Elles visent essentiellement à souligner quelques critères permettant d'éclairer le choix d'un dispositif plutôt que d'un autre, sans préjugé technique, mais au seul regard de leur influence sur la qualité paysagère.

RECOMMANDATIONS

LES DISPOSITIFS À PRIVILÉGIER POUR RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

Le piquetage bois «intégral», une pratique a encourager pour son intérêt paysager hivernal

L'utilisation exclusive de piquets de bois sur une même parcelle est la solution la plus favorable à la qualité paysagère. Le bois s'harmonise naturellement à la plante ligneuse qu'est la vigne, particulièrement à ces ceps et à ses sarments. L'hiver, sa couleur plus chaude que celle de l'acier, est également appréciable dans les paysages. Les piquets de bois d'aujourd'hui sont également une sorte de « clin d'œil » aux échalas de bois des vignes en foule d'autrefois : leur utilisation dans les vignes réintroduit le matériau qui avant le XXème siècle avait toujours été employé en Champagne.





Le piquetage mixte bois / métal : un intérêt paysager réel, mais qui reste «de façade»

L'installation de piquets de bois en tête de ligne permet de bénéficier de l'aspect du bois à l'emplacement qui est le plus visible. S'il a l'inconvénient d'être clairement visible en hiver, il constitue un bon compromis.





L'emplacement des ceps en tête de rang : un «détail» important d'un point de vue paysager

A PRIVILÉGIER: un écart réduit entre le piquet de tête et le premier pied de vigne (ce pied si possible en avant même du premier piquet), une disposition qui rend le piquetage très discret à la belle saison.





A ÉVITER : un écart trop important entre le piquet de tête et le premier pied de vigne, une disposition qui tend à mettre le piquetage visuellement en avant, notamment quand il est métallique.





LES ACTEURS ET PARTENAIRES CONCERNÉS

- Les vignerons
- Le CIVC, le SGV et les ASA

ORIENTATION II - PRÉSERVER ET RENFORCER LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS DE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE DANS LE VIGNOBLE

FICHE ACTION II.1. PRÉSERVER ET RENFORCER LA PRÉSENCE DE PETITES STRUCTURES ARBORÉES AUX ABORDS DES VIGNES.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Si aux Riceys la forêt est omniprésente à l'horizon des vignes, dès qu'on s'écarte de ses lisières les structures arborées sont beaucoup plus rares dans le vignoble. Petits vergers, rideaux d'arbres et arbres isolés sont pourtant présents çà et là, particulièrement dans les fonds de vallon et aux abords de certains bois. Ces éléments arborés, même modestes, ont l'intérêt d'introduire des éléments de diversité dans les paysages des vignes, au sein desquels ils participent à éviter une forme de monotonie. La préservation des qualités actuelles des paysages du

vignoble passe par une préservation et un renouvellement attentif de cette végétation arborée, même si sa valeur économique peut sembler dérisoire par rapport à celle des vignes.

D'autre part, des potentialités existent aujourd'hui pour donner une place plus importante aux arbres isolés et aux petits vergers dans certains secteurs du vignoble, sans qu'ils entravent l'activité des vignerons. Les propositions qui suivent précisent l'emplacement de ces potentialités.

RECOMMANDATIONS

LES MODES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION À PRIVILÉGIER POUR RENFORCER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

La préservation des petites structures arborées aux abords des vignes

EXEMPLES DE PETITES STRUCTURES ARBORÉES A PRÉSERVER POUR LEUR INTERÊT PAYSAGER





Exemples de petits vergers à préserver au contact des vignes



Exemple de rideau d'arbres à préserver dans un fond de vallon

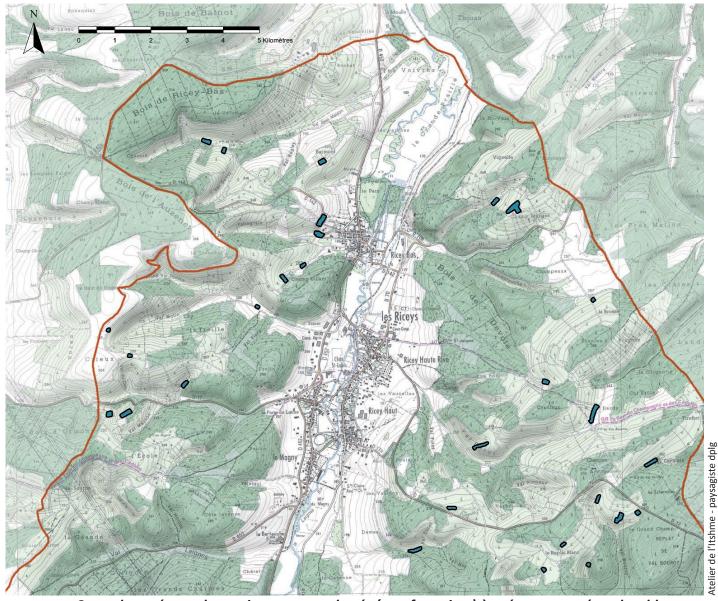


Exemple d'arbre isolé à préserver dans les vignes

<u>Un outil réglementaire adapté à la protection des structures végétales arborées : les éléments de paysage protégés.</u>

Pour les communes couvertes par un PLU, un article du Code de l'urbanisme (article L.123-1 7°) permet de préserver les « éléments du paysage », pour des motifs d'ordre paysager, historique ou écologique. En ce qui concerne les plantations, cette protection peut concerner des éléments ponctuels (arbres isolés, groupes d'arbres), linéaires (haies, rangées

d'arbres, etc.) et des éléments de surface plus étendue (bois, bosquets, vergers...). Les travaux, installations et aménagements, ayant pour effet de supprimer ou de modifier un élément identifié au PLU au titre de l'article L.123-1 7° doivent être précédés d'une déclaration préalable, déposée auprès de la mairie. La commune dispose ainsi d'un outil lui permettant de maîtriser des opérations qui mettraient en péril des structures arborées dont l'intérêt paysager est avéré.



Carte de repérage des petits espaces arborés (non forestiers) à préserver et gérer durablement

//

espaces arborés à préserver et gérer durablement :

(fond de plan : IGN)

- bosquets
- vergers
- arbres isolés
- alignements et rideaux d'arbres
- etc.

Renforcer la présence de l'arbre dans les paysages des vignes.

Exemple 1 : plantation d'un arbre dans une tournière de grande largeur (photomontage)





Etat actuel

Etat possible après plantation d'un noyer (photomontage)

Exemple 2 : plantation d'un rang d'arbres fruitiers dans une tournière de grande largeur (photomontage)





Etat actuel



Etat possible après plantation d'un rang d'arbres fruitiers (photomontage)

Exemples d'espaces présentant des potentialités pour la plantation de structures arborées aux abords des vignes.

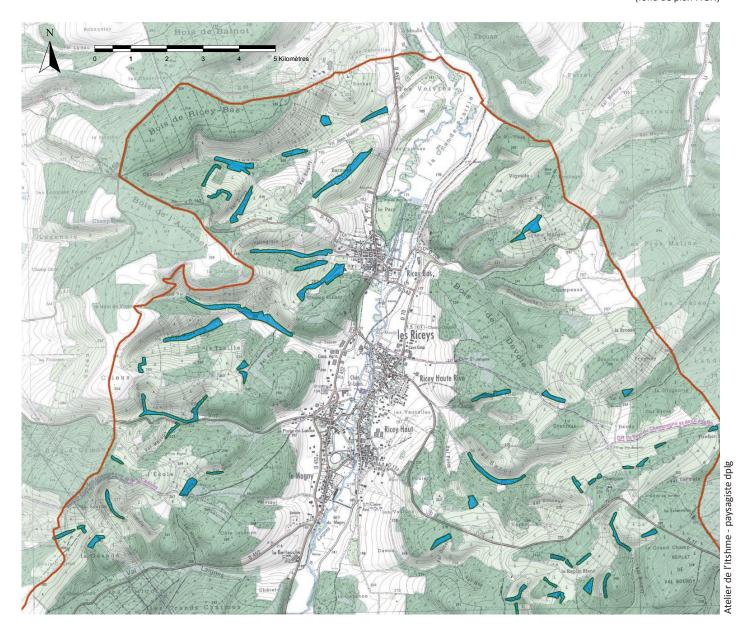




Exemples d'espaces accueillant des arbres isolés aux abords des vignes.









Espaces porteurs de potentialités pour la plantation d'arbres isolés :

- tournières de grande dimension
- petits prés et autres parcelles non boisées, positionnés en fond de vallon ou en lisière de bois
- etc

NOTA : la carte n'a pas vocation à repérer de façon exhaustive les espaces concernés : certains peuvent ne pas être repérés sur la carte mais présenter des potentialités pour la plantation d'arbres

LES ACTEURS ET PARTENAIRES CONCERNÉS

- Les vignerons
- Les propriétaires et/ou gestionnaires des petites parcelles agricoles situées au contact des vignes
- Le CIVC, le SGV et les ASA

ORIENTATION II - PRÉSERVER ET RENFORCER LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS DE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE DANS LE VIGNOBLE

FICHE ACTION II.2. RESTAURER LES CABANES DE VIGNES ET LES CADOLES AUJOURD'HUI DÉGRADÉES.

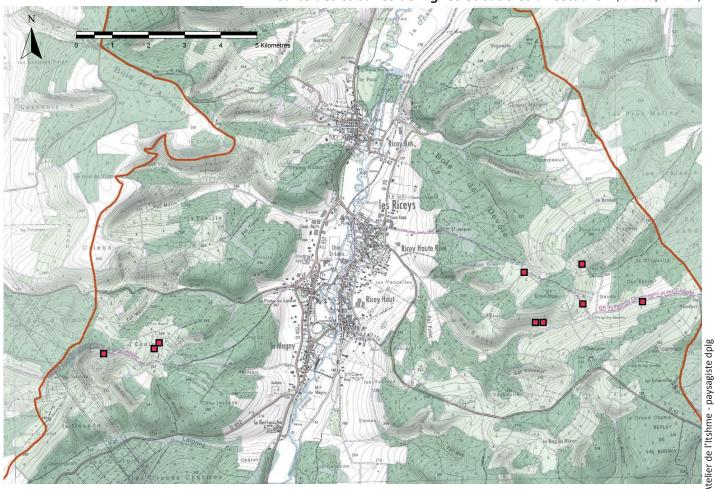
CONTEXTE ET OBJECTIFS

Si certaines cabanes de vignes ont été restaurées avec soin (voir les exemples photographiés dans la première partie de l'étude), la majorité sont laissées à l'état d'abandon, et présentent un état plus ou moins dégradés. Les rares cadoles de pierre sont des éléments d'un intérêt certain : elles méritent quand leur état le permet d'être attentivement restaurées, et pourquoi pas d'être reconstruites quand n'en subsistent que les traces. Les loges plus récentes et construites en matériaux industriels (généralement

brique creuse ou parpaing, tuile mécanique), si elles n'ont le plus souvent pas de réelle qualité architecturale, restent des témoignages des pratiques des vignerons avant l'essor de la mécanisation. Il serait souhaitable de les restaurer afin que ces traces, relativement discrètes, ne n'effacent pas définitivement d'ici quelques années ou décennies : application d'enduits sur les façades ; restauration des toitures et des ouvrants ; etc.

RECOMMANDATIONS

Carte des cabanes de vignes et cadoles à restaurer (fond de plan : IGN)



loge de vignes ou cadole de pierres sèches à restaurer

NOTA : la carte n'a pas vocation à repérer de façon exhaustive les édifices concernés : certains peuvent ne pas être repérés sur la carte mais mériter d'être restaurés

LES ACTEURS ET PARTENAIRES CONCERNÉS

- Les vignerons / Le CIVC, le SGV et les ASA
- Des associations locales intéressées à la préservation du petit patrimoine bâti?
- La commune des Riceys?